



*obv RICHELIEU / SAINT-LAURENT*

# COVABAR

**Présentation de Hubert Chamberland**

**Président**

**Causeries Champlain 12 septembre 2013**



## Mandat des OBV :

- Assurer la concertation entre les acteurs de l'eau
- Réaliser un plan directeur de l'eau mais non sa mise en œuvre

**Les décideurs s'efforcent d'applaudir la concertation car, pour eux, elle ne mène à rien de concret**

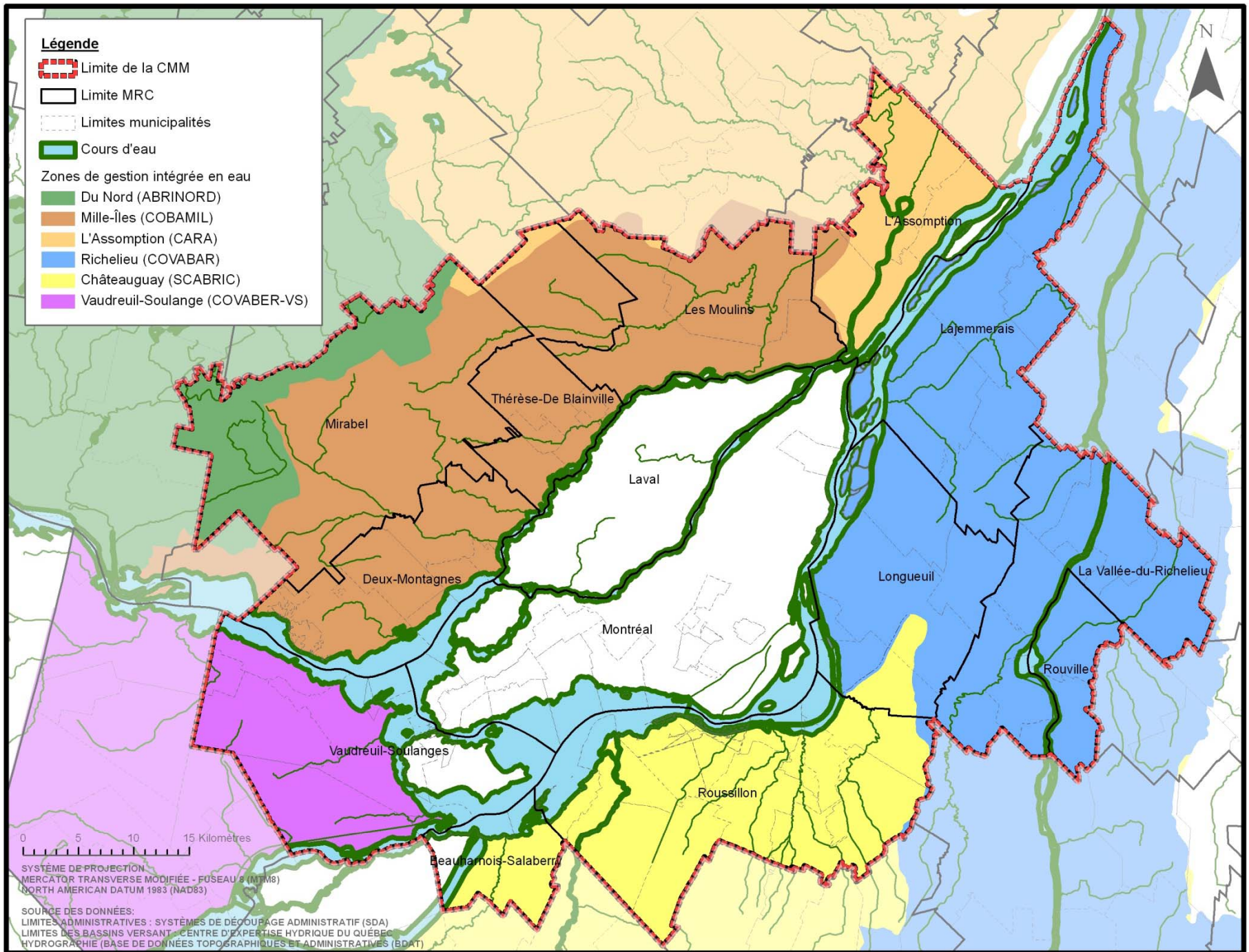


**La concertation en matière de gestion intégrée par bassin n'est pas une finalité mais un outil d'intervention.**

**Elle ne doit pas permettre d'outrepasser la réglementation.**



- Si on souhaite que la valorisation de la ressource eau **stagne** :  
priorisons uniquement les rives





Les décideurs ont le champ libre pour modifier les lois sur :

- l'aménagement du territoire
- la protection du territoire agricole
- la loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection

Ils ont tendance à contourner les lois plutôt que de les appliquer.



**Zones prioritaires ?**

**Prioriser LES territoires en amont  
des rives et des cours d'eau**



ÎLE AU FOIN

# Feu vert au développement résidentiel

ÉRIC-PIERRE CHAMPAGNE

Le sort de l'île au Foin, à Carignan, en Montérégie, semble maintenant fixé. Le gouvernement du Québec et la Communauté métropolitaine de Montréal ont donné leur feu vert cette semaine au projet soumis par la MRC de la Vallée-du-Richelieu en vue d'un développement résidentiel sur l'île, qui abrite notamment un écosystème forestier exceptionnel. Une décision qui soulève la colère des citoyens et groupes écologistes.

Dans sa décision, le ministre des Affaires municipales,

des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) autorise une dérogation au schéma d'aménagement pour permettre la construction d'une voie d'accès en zone inondable. Cependant, le MAMROT invite aussi la MRC à «prendre les mesures nécessaires qui permettront l'insertion de ce projet de façon harmonieuse, tout en ayant comme priorité de protéger ce milieu écologique exceptionnel». La demande a aussi reçu l'aval de la Communauté métropolitaine de Montréal, dont fait partie Carignan.

Le dossier de l'île au Foin suscite la controverse depuis quelques années. Des citoyens et des groupes écologistes veulent empêcher un développement résidentiel. La Ville de Carignan affirme de son côté vouloir trouver le meilleur compromis pour permettre au promoteur Mario Venafrò de construire sur des terrains qui lui appartiennent depuis plusieurs années. L'île est constructible sur 25 % de sa superficie, le reste se trouve en zone inondable. Le promoteur souhaite y construire une dizaine de propriétés de luxe.

En 2012, l'ancien ministre des Affaires municipales,

Laurent Lessard, avait refusé un projet de dérogation soumis par la MRC. Une nouvelle mouture a été adoptée par les élus en juin dernier, prévoyant des modifications pour la construction en zone inondable d'une voie d'accès de 116 mètres de long pour prolonger une rue jusqu'à l'île au Foin.

## Entente tacite

La MRC de la Vallée-du-Richelieu et la Ville de Carignan semblaient persuadées que cette fois-ci serait la bonne. Au moment de faire adopter son projet, le préfet de la MRC, Gilles Plante,

avait annoncé qu'une entente tacite était intervenue avec le ministère de l'Environnement au sujet des modifications proposées de concert avec le promoteur.

Pour Tommy Montpetit, porte-parole des Partenaires du parc écologique de l'archipel de Montréal, la question de l'île au Foin illustre bien la problématique de la protection des milieux naturels dans le sud du Québec. «On traite les dossiers à la pièce sans vue d'ensemble», dit-il. Le projet doit maintenant recevoir le feu vert du ministère de l'Environnement.





Tout est possible encore avec une vision de gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant

Est-ce réaliste ou utopique?

**À VOUS LA PAROLE ...**



*obv RICHELIEU / SAINT-LAURENT*

# COVABAR

Penser **bleu**, protéger **et** valoriser **son milieu** □

**L'organisme de bassin versant  
Richelieu / Saint-Laurent**

Récréotouristique • Eau • Sensibiliser • Éduquer • Protection • Protéger • Améliorer • Assurer • Préserver • Écologique • Écosystèmes • Aquatiques • Humides • Mettre en valeur • Récréotouristique • Eau • Sensibiliser • Éduquer • Protection • Protéger • Améliorer • Assurer • Préserver • Écologique • Écosystèmes • Aquatiques • Humides • Mettre en valeur • Récréotouristique • Eau • Sensibiliser • Éduquer • Protection •